

Coutumes suisses : la Saint-Nicolas de Bulle

Autor(en): **Bodinier, Claude**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **72 (1977)**

Heft 4-fr: **Tourisme de masse : un boomerang?**

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-174691>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Coutumes suisses

La Saint-Nicolas de Bulle

Nicolas, patron du pays de Fribourg (comme de l'Université de Paris), fut évêque de Myre au IV^e siècle. Peu de saints ont suscité un culte aussi répandu, et sa légende est prodigieuse en merveilles; elle raconte en particulier qu'il a ressuscité trois petits enfants qu'un boucher avait égorgés et mis au saloir. En Occident, la dévotion à saint Nicolas date d'un millénaire. Au XV^e siècle, deux mille églises lui étaient consacrées, et les premières figurations humaines du Protecteur des enfants appurent au début du XVI^e siècle. Il avait succédé aux dieux de l'hiver.

Loto et cortège

A *Bulle*, chef-lieu de la Gruyère, le débonnaire prélat à la barbe fleurie parcourait les rues le 6 décembre, distribuant des gâteries. La tradition, interrompue par la guerre, fut reprise dès 1944 par *Henri Gremaud* (alors futur et maintenant ex-président du «Heimatschutz» gruérien), avec le concours des «Tréteaux de Chalamala», troupe de jeunes comédiens due également à son initiative (et à sa féconde plume d'auteur!). Le succès fut immédiat, et la fête, avec les années, a pris toujours plus d'ampleur. Depuis 1960, la *Fondation de saint Nicolas* en assume la responsabilité.

Le dimanche précédant immédiatement le 6 décembre, un *loto* réunit des centaines d'enfants à l'hôtel de ville. Suit la représentation d'une saynète de circonstance. Après quoi saint Nicolas procède à une grande distribution de biscômes à la sortie. Et le cortège s'ébranle, ouvert par trois Pères Fouettards qui assu-

rent le service d'ordre. Les costumes, taillés dans de belles étoffes, s'inspirent des enluminures du XV^e siècle. En tête, des anges portant étoile, puis les *Flonflons du paradis*, quatuor de musiciens au visage noirci (masque discret), suivis de l'âne chargé de corbeilles pleines de bonnes choses. Des pages portant des torches précèdent le char à deux chevaux où saint Nicolas, crossé et mitré, trône sous un baldaquin. Il en descendra, près du château, pour s'adresser à la foule. Le soir, loto pour adultes (il faut bien couvrir les frais) et seconde représentation. Des Bullois viennent de loin pour prendre part à la manifestation.

Visites aux familles

Durant les quatre ou cinq jours qui suivent, saint Nicolas et ses musiciens en houppelande font des *visites aux familles* qui les ont demandés (la coutume en est ancienne). Comme il y en a bien une cinquantaine, l'équipe se déplace en jeep, répandant ses flonflons – dont une «Complainte de saint Nicolas» harmonisée par l'*abbé Bovet*. A domicile, Nicolas distribue louanges, gronderies et bonbons aux petits enfants, qui lui récitent quelque chose. D'autre part, des «cornets» donnent de la joie dans une trentaine de familles pauvres dont la Commune fournit discrètement une liste. Les tournées se terminent le 8 décembre par celle des asiles, hôpitaux et orphelinats, où l'on assiste à des scènes émouvantes. Car les enchantements d'autrefois charment les aînés autant que les bambins.

Claude Bodinier